

La territorialisation des politiques publiques agricoles et environnementales : outils, jeux d'acteurs et effets fonciers

Quatre regards croisés entre le Brésil et la Côte d'Ivoire.

Journée d'animation thématique Pôle Foncier & ARTdev

Mercredi 18 décembre 2024, 9h30 – 16h30, MSH-Sud, Saint-Charles.

Salle Panathénée

Lien de connexion : <https://iamm-ciheam-org.zoom.us/j/86390689908?pwd=jQuEuldv57Pwcbmug8Eskf6Ay16gey.1>

Le Brésil et la Côte d'Ivoire sont deux pays forestiers aux fortes dynamiques agricoles soutenues par des politiques publiques très actives. Ce sont aussi deux pays qui ont connu une dégradation environnementale massive durant les dernières décennies pour l'agriculture : au Brésil à travers la mise en culture de vastes espaces par des entreprises agroindustrielles (Cerrado et l'Amazonie), en Côte d'Ivoire via de nombreuses petites et moyennes exploitations familiales et l'afflux de main d'œuvre migrante pour les cultures d'exportation (café, cacao, hévéa, anacarde, etc.). S'il existe depuis longtemps des réglementations pour limiter la progression des fronts pionniers et protéger certaines réserves forestières ou de savanes (ex. code forestier), elles sont restées pendant longtemps peu appliquées (manque d'administration dédiée, d'outils de surveillance, etc.). Or, plus récemment, la progression de l'agriculture sur les espaces naturels (forêts ou savanes) est davantage encadrée par de nouvelles lois environnementales nationales, et de nouveaux dispositifs techniques, impulsées par des dynamiques internationales telles que les normes globales promues dans le sillage de la croissance verte portées par les Etats lors du Sommet de Rio + 20, les engagements en termes de mitigations des émissions de gaz à effets de serre, les systèmes de crédits carbone, ou encore la prévision d'une politique zéro-déforestation adoptée par l'Union Européenne.

Face à ces évolutions, les deux pays se sont engagés dans des processus de recensement, enregistrement, cadastrage ou digitalisation des espaces et des exploitations dans l'objectif de respecter des nouvelles normes environnementales. Les récentes politiques de préservation des forêts par la promotion d'une agroforesterie vertueuse en Côte d'Ivoire et la politique de contrôle des réserves légales dans les propriétés privées au Brésil en sont deux émanations distinctes et dans des contextes très différents avec des effets socio-fonciers contrastés, parfois semblables du point de vue des impacts sur les communautés historiquement usagères de ces espaces. Dans les deux cas, les dispositifs de politiques de lutte contre la déforestation pénalisent certaines activités via la modification des droits sur les espaces-ressources (mise en défens, droit de planter, espèces autorisées, etc.). Elles évoluent dans le temps et sont parfois instrumentalisées par des investisseurs privés, dont les liens avec le secteur agricole sont parfois difficiles à mettre en évidence.

Au Brésil, ces évolutions doivent être replacées dans un processus plus large de financiarisation de l'agriculture, tandis qu'en Côte d'Ivoire, les politiques environnementales et foncières se matérialisent par la fixation de limites figées sur des territoires villageois coutumiers. Ces phénomènes vont dans le sens d'une dualisation dans la représentation de l'espace, des territoires, des terres et de leurs ressources, par les différentes communautés d'acteurs concernés, tant les usagers que les propriétaires ou les administrations en charge du suivi de ces politiques.

Cette journée a pour objectif de discuter de la territorialisation des politiques (environnementales, foncières, agricoles) impulsées par des dynamiques nationales ou internationales et leurs effets locaux. Elle permettra de comparer différentes méthodologies de recherche en sciences sociales (économie, géographie, socio-anthropologie) sur les rapports entre politiques foncières, agricoles et environnementales dans un contexte de globalisation et de financiarisation des investissements en direction des zones rurales : approche en « début de chaîne » par les investisseurs, études locales pour saisir les transformations territoriales induites par des changements de normes, focalisation sur les « intermédiaires » entre les entreprises et l'état, recherches documentaires etc. Ces politiques ouvrent en effet le champ à des acteurs nouveaux et à la recomposition des interactions entre acteurs existants. La journée vise aussi à témoigner de l'évolution des outils de recensement du foncier au sein de ces politiques visant les terres, un développement caractérisé par la multiplication des plateformes et bases de données numériques d'une part, par un recours systématique aux outils de la télédétection d'autre part, et enfin, par la production de bases de données de grande envergure, sans accès ou validation démocratique, ni transparence sur les usages finaux. Des outils qui se généralisent pourtant pour accompagner les transformations des systèmes productifs, des structures foncières et des dynamiques environnementales dans les zones de frontière agricole, notamment dans des pays tropicaux comme le Brésil et la Côte d'Ivoire.

Programme

9h30 – 10h00 : Ouverture : Ludivine Eloy (CNRS, ART-Dev, Hadrien di Roberto (CIRAD ART-Dev, pôle foncier) et Mélanie Requier (CIHEAM-IAMM SENS, pôle foncier)

10h00 – 11h00 : ***La financiarisation de l'agriculture brésilienne.***

Sergio Pereira Leite/CPDA-UFRRJ

L'argument central de ce travail réside dans le fait qu'il est impossible d'analyser le milieu rural brésilien actuel, dans la lignée des études classiques sur la question agraire, sans considérer le processus de financiarisation de la terre et de l'agriculture et ses implications, non seulement en termes de dimensions économiques, sociales, politiques et environnementales qui informent les transformations récentes, mais aussi en termes de construction de schémas d'analyse plus complets, qui permettent d'intégrer la dimension financière dans le contexte rural et d'utiliser des notions et/ou des catégories appropriées à cet effet. Nous cherchons à approfondir ce type d'approche, en analysant d'abord la multidimensionnalité de la financiarisation et son application au secteur rural, en mettant en évidence certains aspects qui nous semblent pertinents, tels que l'augmentation brutale du nombre de fonds d'investissement, le comportement du prix des propriétés rurales, etc. Ensuite, nous profitons d'un rapide retour historique pour situer les transformations institutionnelles qui, selon nous, ont été fondamentales pour l'expansion et le renforcement de la financiarisation de l'agriculture et du foncier, en essayant de problématiser leurs impacts récents."

11h00 – 11h15 : **Pause-café**

11h15 – 12h15 : ***Les nouvelles échelles de la production agro-industrielle dans le MATOPIBA (Brésil).***

Ludivine Eloy (CNRS UMR ART-Dev), Eve Anne Buhler (UFRJ), et Sébastien Bainville (Institut Agro Montpellier).

A partir de données de terrain récentes, nous présentons les logiques d'investissement de grandes entreprises agroindustrielles positionnées entre les Etat de Bahia et Piaui (Brésil). Nous montrons que dans le MATOPIBA, la financiarisation ne correspond pas seulement à des logiques spéculatives mais également à des investissements productifs croissants (défrichements, amendements, machines-automatisation, infrastructures d'irrigation, et traitements phytosanitaires, usine de transformation), notamment depuis 2010, qui renvoient à un double mouvement d'expansion et d'intensification/diversification de la production. Les trajectoires d'agrandissement indiquent la constitution d'entreprises multi-site, à l'échelle régionale mais aussi nationale, dont les contours sont particulièrement difficiles à reconstituer. Les décalages entre les données de terrain et les données secondaires disponibles montrent combien il est difficile de mettre en place des politiques de régulation (foncière et environnementales), malgré le développement de plateformes numériques (plus « transparentes ») puisqu'elles sont basées sur l'échelle de l'exploitation individuelle ou de la propriété. Si différents travaux portent sur l'identification des capitaux à l'origine de ces entreprises (approches en « début de chaîne »), l'enjeu de la spatialisation de ces réseaux d'entreprises et la

caractérisation de leurs modes d'exploitation des ressources naturelles restent un défi méthodologique, qui mobilise des outils de la géographie, de l'agronomie et de l'économie.

12h15 – 14h : Pause déjeuner

14h – 15h : « Verdire » le cacao : territorialisation des politiques environnementales dans une forêt classée de l'ouest ivoirien

Oscar Toukpo (UFHB, Abidjan)

L'agriculture zéro déforestation, promue par les ONG et les gouvernements du Nord pour contrer l'impact environnemental des produits tropicaux, redéfinit les relations de pouvoir entre gouvernements, entreprises et paysans, légitimant ou disqualifiant certains types d'agriculture. Cette communication examine cette dynamique en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao. Les prescriptions mondiales ont poussé les décideurs ivoiriens à réformer leur approche du cacao avec des implications importantes dans l'ouest du pays, une région clé pour la culture du cacao et marquée par la violence de la guerre civile de 2002-2011. L'étude analyse comment ces politiques environnementales interagissent avec les héritages de la guerre, révélant les contradictions des politiques de conservation face à la violence armée. Elle montre comment les initiatives de cacao « zéro-déforestation » mettent en lumière les contradictions du modèle de développement ivoirien dans sa lutte contre la déforestation et la mise en œuvre des politiques sur le terrain.

15h – 15h15 : Pause-café

15h15 – 16h15 : *Du territoire coutumier au territoire administratif : une étude des projets de délimitation villageoise dans le centre de la Côte d'Ivoire.*

Gabin Tarrouth (UFHB, Abidjan), Oscar Toukpo (UFHB, Abidjan)

Cette communication analyse la territorialisation des territoires coutumiers en territoires administratifs en Côte d'Ivoire, en s'appuyant sur les projets de délimitation villageoise dans les régions du centre et du centre-nord du pays. Il met en évidence les tensions entre les logiques coutumières et administratives, exacerbées par des politiques publiques visant à sécuriser le foncier. L'étude repose sur une approche essentiellement qualitative. La collecte des données a été réalisée simultanément à Katiola (centre-nord) et Tiébissou (centre) entre fin novembre et mi-décembre 2018, avec un retour sur les deux sites en novembre 2023. Des entretiens individuels ont été menés auprès de 28 acteurs impliqués dans le processus de délimitation des territoires. Les résultats de l'étude révèlent que les délimitations des territoires sont souvent perçues comme une imposition de l'État, suscitant des conflits, parfois violents, entre villages. Les principaux enjeux identifiés incluent la reconnaissance des droits fonciers coutumiers, la transformation des pratiques locales et la coexistence difficile entre normes modernes et traditionnelles. Bien que le cadre juridique et institutionnel soit robuste, sa mise en œuvre reste entravée par plusieurs limites. Des pesanteurs socioculturelles, telles que le non-respect des codes coutumiers et la méfiance envers les opérateurs fonciers, amplifient ces tensions et font blocage au processus. Une lecture croisée des trames territoriales coutumières et administratives permettrait d'adapter les politiques publiques aux réalités locales. Une telle démarche favoriserait une

meilleure compréhension mutuelle et une gestion plus inclusive du foncier rural, essentielle pour la paix sociale et le développement durable.

16h15 – 16h30 : synthèse et clôture
